



## Demande d'aide au divorce

Par **rhDaniela**, le **24/12/2013** à **20:17**

Bonsoir,

J'ai 34 ans, et ai 2 enfants de 8 ans et de 24 mois. Ça va faire bientôt 9 ans que nous sommes mariés. Mais tout va très mal, surtout depuis le mois d'octobre 2012. Le vrai problème c'est que monsieur écoute trop sa famille et donne beaucoup de considération à celle ci mais pas à moi. C'est toujours moi la méchante, c'est toujours moi la fautive et qu'il faut que je me taise parce que j'ai pas le droit de lui répondre. Monsieur ne me donne rien du tout, pas d'attention ni rien, même pas un centime depuis notre mariage. J'ai toujours essayé de me débrouiller pour assurer mes besoins personnels. J'ai aucun pouvoir à la maison puisqu'il a dit que je suis une colocataire et que c'est lui qui décide tout. Je vais pas tout raconter ici ce que moi j'ai vécu mais croyez moi je souffre énormément à cette situation. J'ai fait un deuxième enfant que je regrette pas parce que je pensais que ça va nous changer mais non.

On a eu une très grande dispute le mois d'octobre 2012 devant ma belle mère (habite chez nous cause de traitements), nous avons décidé qu'on va se séparer sérieusement. J'ai pris la décision de partir à l'étranger pour m'aérer et réfléchir sur ma vie, puisque l'atmosphère était vraiment lourd à la maison ( on se parlait plus, on dormait plus ensemble, on mangeait plus ensemble, on partageait plus rien quoi) mais j'ai déposé une main courante au commissariat pour déclarer mon absence et les raisons de ce départ pour qu'il ne le prenne pas comme un abandon. Je suis partie le 15 Février 2013 et je suis encore à l'étranger jusqu'à maintenant. Ma fille est avec lui puisqu'elle a l'école mais mon fils est avec moi ici. J'ai aucune intention d'habiter ici mais j'ai peur d'y retourner et je veux plus tout simplement vivre ce même calvaire. ( je suis en congé parental)

Et là il vient de m'apprendre qu'il a déposé une demande de divorce.

Ma question est de savoir si mon ex mari pourra entamer la procédure de divorce suite à mon absence (10 mois)?

Et est ce que le divorce pourra se prononcer sans moi?

Comment je pourrai avoir la nationalité parce qu'il a bloqué mes démarches? (Il ne veut pas me donner ses papiers que j'ai besoin pour le dossier)

En vous remerciant.